

**UNION MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

**SESSION EXTRAORDINAIRE  
DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

*Niamey, le 23 décembre 2005*

**COMMUNIQUE FINAL**

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine s'est réunie, en session extraordinaire, le 23 décembre 2005, à Niamey, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, Président en exercice.

Etaient présents :

- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso ;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur João Bernardo VIEIRA, Président de la République ;
- Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République ;
- Pour la République du Sénégal, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République ;
- Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République ;
- La République du Bénin et la République de Côte d'Ivoire étaient représentés par leur Ministre d'Etat.

Outre les membres du Conseil des Ministres de l'UEMOA, ont pris part aux travaux :

- Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Damo Justin BARO, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) assurant l'intérim du Gouverneur ;

- Monsieur Boni YAYI, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Avant d'aborder les points inscrits à son ordre du jour, la Conférence a noté avec satisfaction, les avancées enregistrées dans la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, à travers la nomination au poste de Premier Ministre, de Monsieur Charles Konan BANNY, Gouverneur de la BCEAO.

**Au titre de la Commission de l'UEMOA**, la Conférence a examiné le fonctionnement du système de Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS), lequel constitue le principal mécanisme de financement de l'Union.

La Conférence a noté que depuis son institution en 1996, ce mécanisme a contribué à la mobilisation de ressources substantielles qui ont permis la mise en œuvre de divers volets du processus d'intégration de l'UEMOA.

La Conférence s'est toutefois préoccupée des dysfonctionnements survenus dans la mise en œuvre de ce mécanisme et dont la persistance est de nature à en affecter l'efficacité.

La Conférence s'est également inquiétée des retards dans les versements du PCS et dans les paiements des moins-values de recettes douanières aux Etats membres.

Elle a exhorté les Etats membres et la Commission à renforcer les mesures nécessaires à une application plus efficace des normes communautaires relatives au PCS, notamment celles prescrivant des contrôles suivis des opérations du PCS.

Elle a, en outre, donné des orientations à la Commission, en vue d'une meilleure mobilisation des ressources du PCS et pour un paiement diligent des moins-values de recettes douanières

La Conférence s'est enfin penchée sur l'état des échanges intra-communautaires.

Elle a instruit le Conseil des Ministres et la Commission d'engager des réflexions, en vue de l'approfondissement du commerce intra-régional.

La Conférence a retenu, dans ce cadre, le principe d'une session des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, en vue de concertations sur les obstacles au développement du commerce intra-régional et les mesures incitatives, ainsi que sur la mise en place d'un centre d'information des opérateurs économiques de l'Afrique de l'Ouest.

Au titre de la BOAD, la Conférence a été informée de l'état des actions entreprises par les Institutions de l'Union, en vue du financement du Programme Economique Régional (PER).

La Conférence a, par ailleurs, pris connaissance du niveau appréciable des ressources déjà mobilisées, qui ont permis le démarrage de certains projets inscrits au Programme.

Elle s'est félicitée des avancées réalisées par la BOAD, la Commission et la BCEAO dans la préparation de la Table ronde des bailleurs de fonds.

Elle a également invité les Institutions de l'Union à poursuivre leurs efforts, en vue de la préparation et de la tenue effective de cette Table ronde dans les meilleurs délais.

Dans ce cadre, une attention particulière devra être accordée au renforcement des capacités d'études et de mise en œuvre des programmes régionaux de l'Union.

La Conférence a réitéré son appel aux partenaires au développement de l'UEMOA, pour le renforcement de leur soutien aux Institutions de l'Union, notamment dans leurs efforts de mobilisation de ressources

nécessaires au financement du PER, dont la mise en œuvre demeure une priorité pour l'Union.

**Au titre de la BCEAO**, la Conférence a exprimé ses vives félicitations à Monsieur Charles Konan BANNY, Gouverneur, pour la qualité des services rendus à l'Union.

La Conférence a assuré Monsieur Charles Konan BANNY de son soutien et lui a exprimé tous ses vœux de réussite au poste de Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire.

Constatant la fin du mandat de Monsieur BANNY au 31 décembre 2005, la Conférence a prorogé son mandat jusqu'à sa prochaine session ordinaire de mars 2006 et, constatant son indisponibilité, a confié l'intérim à Monsieur Justin Damo BARO, Vice-Gouverneur, pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, conformément à l'article 5, alinéa 3, du Traité de l'UMOA.

Monsieur BARO rendra compte dans les détails des actions entreprises et donnera les réponses appropriées aux questions essentielles posées par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'administration de la Banque Centrale, en associant la BOAD et la Commission de l'UEMOA.

La Conférence a, en outre, salué les actions entreprises dans le cadre de la réforme institutionnelle de la Banque et a demandé à Monsieur BARO d'en assurer la poursuite.

Analysant la situation en Guinée-Bissau, la Conférence a félicité le Président João Bernardo VIEIRA pour sa brillante élection à la magistrature suprême de la Guinée-Bissau, ainsi que toute la classe politique et le peuple de Guinée-Bissau, pour l'aboutissement du processus électoral.

La Conférence a, en outre, décidé de l'envoi dans ce pays, d'une mission d'information comprenant la Commission de l'UEMOA, la

BOAD, la BCEAO et la CEDEAO.

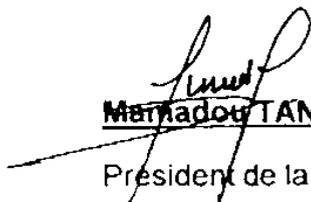
Elle s'est félicitée de la très prochaine tenue d'une Table ronde des bailleurs de fonds sur la Guinée-Bissau.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, très sensibles à l'accueil fraternel qui leur a été réservé en terre africaine du Niger, remercient très chaleureusement Son Excellence Monsieur le Président Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Gouvernement et le peuple du Niger.

Fait à Niamey, le 23 décembre 2005

Pour la Conférence des Chefs d'Etat et  
de Gouvernement de l'UEMOA,

Le Président en exercice



Mamadou TANDJA

Président de la République du Niger